

Protection contre le bruit

Domaine	Ingénierie et Architecture
Filière	Géomatique
Orientation	Génie de l'environnement (GEN)
Mode de formation	Plein temps

Informations générales

Nom	: Protection contre le bruit
Identifiant	: ProtBruit
Années académiques	: 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024
Responsable	: Romain Feuz
Charge de travail	: 60 heures d'études
Périodes encadrées	: 32 (= 24 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6
Cours						32			

Connaissances préalables recommandées

Notions de base du territoire et des problématiques de nuisances en général.

Objectifs

Au terme de l'unité l'étudiant doit savoir:

- Comprendre et savoir appliquer les bases légales dans le cadre de calcul de bruit et projet divers
- Mesurer des niveaux de bruit à l'aide de sonomètre et les interpréter
- Calculer des niveaux de bruit subis selon les différents types de sources
- Modéliser un cadastre de bruit sur CadnaA
- Déterminer les nuisances sonores futures d'un projet et sa conformité aux degrés de sensibilité imposés

Contenu et formes d'enseignement

Répartition des périodes indiquée à titre informatif.

Cours: 32 périodes

- Exposés et théorie	12
- Modélisation informatique du bruit	8
- Visite	4
- Exercices pratiques	8

Bibliographie

Aucune information

Contrôle de connaissances

Cours : l'acquisition des matières de cet enseignement sera contrôlée au fur et à mesure par des tests et des travaux personnels tout au long de son déroulement. Il y aura au moins 3 tests d'une durée totale d'au moins 2 périodes.

Calcul de la note finale

Note finale = moyenne cours x 1